

L'ENTRAÎNEUR

DEFINITION

- ▶ L'entraîneur peut-être :
 - un professeur
 - un intervenant extérieur
 - un étudiant
- ▶ La plupart des entraîneurs sont aussi responsables d'une discipline au sein de leur établissement. Dans ce cas là, ils sont volontaires et bénéficient d'un accord tacite de l'équipe et des responsables (ainsi que de l'accord officiel du bureau AS).
- ▶ Parfois l'entraîneur vient de l'extérieur. C'est alors le responsable du sport concerné qui effectue les démarches nécessaires pour le trouver (avec l'accord du bureau AS).

MISSIONS

- ▶ Préparer et animer les séances d'entraînements (proposer des exercices, mettre en place un objectif à atteindre...)
- ▶ Préparer et gérer les matchs.

QUALITES REQUISES

- ▶ Avoir une expérience dans le sport pratiqué.
- ▶ Etre capable de s'investir de façon importante dans l'équipe, notamment dans la préparation des entraînements et des matchs.

CONSEILS

- ▶ L'expérience dans un sport est souvent un critère primordial pour choisir l'entraîneur. Cependant, nombre d'entraîneurs étant bénévoles ou volontaires, la motivation est également un facteur important. L'entraîneur doit avoir du temps pour gérer parfois plusieurs entraînements par semaine, et ce quelque soit le moment de l'année.
- ▶ Il est plus simple d'être au moins deux afin de pouvoir souffler de temps en temps.
- ▶ Dans la mesure du possible, il est préférable d'éviter d'avoir un responsable/entraîneur/joueur dans les sports collectifs.